ment. On ne doir pas plus negliger l'examen qu'il fait de l'attraction. Il la rélegue dans la classe des hypothèses; il la déclare insuffiante aux phénomènes où l'on la réclame. Mais il n'en admet pas moins la gravitation ou la force centripète. Il reconnoît que cette gravitation, cette firce est un sait constant & universel. Reste à savoir quel en est le principe. Est-ce l'impussion; est-ce une attraction innée lans tous les corps; est-ce une simple Loi du Créateur qui pousse les corps les uns vers les attres en raison directe de leurs masses, & réciproque des

quarrés de leurs distances?

Notre Auteur penche pour l'impulsion, & il rejette de plus en plus les forces attractives. Mais. dans la chute de ce système, il sauve l'honneur de Newton aux dépens de ses Disciples : plus intrépides que leur Mairre, parce qu'ils sont moins habiles, ils se sont avancés au - delà des bornes où il s'etoit renferme; ils ont échoue sur des écueils qu'il a craint d'approcher. M. Boullier leur prouve que la matière n'est qu'une substance brute & solide dont l'inertie se démontre, & qu'il est absurde d'y supposer aucune force ou activité. " Je m'adresse, , dit -il en finissant, aux personnes sensées & non " prévenues, & je les prie de me dire, s'il ne vaut ,, pas mieux avouer qu'on ignore les causes que ,, d'en nommer d'intelligibles ; s'il ne vaut pas mieux , admettre des mystères dans la Physique que des , contradictions ? En vérité nous venir parler au-, jourd'hui d'un principe interne d'attraction ou de », pesanteur dans la matière, n'est-ce pas ramener ,, sous d'autres noms ces causes occultes dont le , Carthésianisme nous avoit si heureusement déli-», vrés ? N'est-ce pas obscurcir la sagesse de Dieu, , & loin d'expliquer rien, rendre tout inexplica-" ble? N'est ce pas favoriser hautement le Pyrrho-,, nisme, & montrer enfin qu'on aime mieux les , ténébres que la lumière? Cette conduite ne fut. », jamais celle d'un vrai Philosophe? "

DISCOURS sur la liberté des actions humaines : se demandet à soi-même, suis-je libre? le sentiment que j'ai de ma liberté, m'en assure-t-il la supropriété? Autant, selon M. Boullier, vaudroit-il se demandet. à soi-même, suis-je existant? le sentiment de mon

existence.